



SEINE ST DENIS



CONTRE-REFORME DES RETRAITES : 64 OU 65 ANS, C'EST TOUJOURS NON !

Les sections CGT, Solidaires, FO, CFTD et CFTC de la DDFIP 93, réunis en intersyndicale ce mardi 10 janvier, dénoncent le projet du gouvernement Macron d'augmenter l'âge de départ à la retraite à 64 ans tout en allongeant la durée de cotisation !

Alors que la réforme Touraine adoptée sous François Hollande prévoyait déjà un allongement à 43 années de cotisation, cette attaque supplémentaire contre les salariés garantira pour le gouvernement que nous ne toucherons jamais une retraite complète quand nous serons obligés de partir à cause du système de décote en vigueur.

Déficit des régimes de retraite : les mensonges de Macron

En 2021, le système de retraites a dégagé un excédent de 900 millions d'euros, portant le total du surplus à 3,2 milliards ! Même le Conseil d'orientation des retraites (Cor) prévoit qu'en 2030 le système de retraite sera toujours à l'équilibre.

Il a été établi qu'en 2022 les exonérations de cotisations sociales alimentant la Sécurité Sociale (donc les caisses de retraite) et qui ne sont pas reversées par le patronat en France ont atteint **65,6 milliards en 2022 !**

Ces 65,6 milliards sont à mettre en rapport avec les 80,1 milliards d'euros versés aux actionnaires par les 40 entreprises les plus riches de France en 2022 ! On alimente les actionnaires avec le pillage de la Sécurité Sociale et on exige de nous faire payer la note en travaillant 2 années supplémentaires !

Retraites des fonctionnaires d'État : le gouvernement se finance sur notre dos !

Pour tous les fonctionnaires d'État, nous ne dépendons pas des caisses de retraite de la Sécurité Sociale. Quand nous devenons fonctionnaires, l'État s'engage à nous verser une pension sur son budget jusqu'à notre mort une fois que nous avons cessé nos fonctions dans le cadre du Code des Pensions Civiles et Militaires.

Comme tous les fonctionnaires, nous avons la garantie d'une retraite calculée sur les 6 derniers mois d'activité mais uniquement sur notre traitement indiciaire. Les primes ne sont pas intégrées dans le calcul de nos pensions.

Dépendant du budget de l'État, nous sommes un des régimes spéciaux dans le viseur du gouvernement depuis des années.

En mettant en place l'allongement de la durée de cotisation et en augmentant l'âge de départ à la retraite, le gouvernement ne renflouera absolument pas les caisses des régimes de retraite mais économisera directement sur son budget : il faudra bien compenser les milliards que l'on investit pour « moderniser » notre arsenal nucléaire (37 milliards entre 2017 et 2025, 5,6 milliards rien que sur 2023) !

Cette politique se traduit aussi par l'augmentation du nombre de recrutements de contractuels, qui avec un salaire fixe et une retraite dépendant de la Sécurité Sociale sont autant d'économies pour le budget de l'État.

Alors que le gouvernement devrait au contraire revaloriser nos salaires et nos retraites pour faire face à l'explosion des prix et de l'inflation, il organise la misère pour tous ses agents ! Il devrait procéder à des recrutements en nombre de fonctionnaires sous statut au lieu de développer l'emploi précaire avec l'embauche de contractuels.

Nous réaffirmons nos revendications salariales, qui seules pourront maintenir un niveau de vie décent pour les fonctionnaires en activité et pour nos futurs retraités !

Nous revendiquons notre attachement au système de retraite par répartition !

Les organisations syndicales CGT, Solidaires, FO, CFDT et CFTC de la DDFIP 93 appellent tous les agents à se réunir en Assemblée Générale sur tous les sites afin de préparer ensemble la grève jusqu'au retrait du projet de loi retraites de Macron et Borne !

RIEN NE JUSTIFIE L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE COTISATION A 43 ANNUITES, RIEN NE JUSTIFIE DE TRAVAILLER 2 ANNEES SUPPLEMENTAIRES, RIEN NE JUSTIFIE UNE REFORME !

NOUS EXIGEONS L'INTEGRATION DES PRIMES DANS LE CALCUL DE NOS PENSIONS, LE MAINTIEN DE TOUS LES REGIMES SPECIAUX DONT NOTRE REGIME DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES !

AUGMENTATION IMMEDIATE DU POINT D'INDICE POUR TENIR COMPTE DE L'INFLATION ET DU GEL DU POINT DEPUIS PLUS DE 10 ANS

REINDEXATION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE SUR LA HAUSSE DES PRIX

REFONTE DE TOUTES LES GRILLES INDICIAIRES AFIN DE GARANTIR UNE VRAIE EVOLUTION DE CARRIERE

300 € PAR MOIS POUR TOUS MAINTENANT !

ARRET DES SUPPRESSIONS DE POSTES, RECRUTEMENT DE FONCTIONNAIRES SOUS STATUT !

NOUS APPELONS A NOUS JOINDRE A LA GREVE QUI DEMARRERA A PARTIR DU 19 JANVIER POUR LE RETRAIT TOTAL DU PROJET DE LOI !